



**Conseil d'établissement 2017-2018
LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2017**

à 18h30, au salon du personnel, situé derrière la bibliothèque

PROCÈS VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum
 - 1.1. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Arsenault agira comme secrétaire pour la séance.

		PRÉSENT	ABSENT
MEMBRES PARENTS	Geneviève Bordeleau	X	
	Lina Diwan	X	
	Francisco Monterrubio	X	
	Nicolas Reichenbach	X	
	Mylène Arsenault	X	
	Keith Young	X	
MEMBRES DU PERSONNEL	Annie-Claude Desroches		x
	Marie Mineau	X	
	Diane Pitre-Gauvin	X	
	Janine Préfontaine	X	
	Cindy Bernier		x
	Daphney Belfond	X	
Membres du personnel substitut	Nathalie Noel	x	
	Violaine Philippe	x	
Membre de la communauté	Hélène	x	
	Mélanie Labelle	x	
DIRECTION (EX OFFICIO)	Isabelle Boivin	X	
DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)	Guillaume Smith-Desbiens	X	



◆ École Saint-Clément-Est ◆
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



2. Période de questions du public (*15 minutes*)
 - 2.1. Aucun membre du public n'était présent
3. Adoption de l'ordre du jour
 - 3.1. Mme Phillippe propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par M.Reichenbach.



École Saint-Clément-Est Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



4. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 septembre 2017 (5 minutes)
 - 4.1. M. Young propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 septembre 2017 et est appuyé par Mme. Belfond.

5. Suivi aux procès-verbaux
 - 5.1. Adoption des Règles de régie interne (5 minutes)
 - 5.1.1. Adopté à l'unanimité le 6 novembre 2017
 - 5.2. Défibrillateur (5 minutes)
 - 5.2.1. *Mme Boivin nous informe de ses échanges avec la CSMB au sujet de la possibilité d'acquérir un défibrillateur pour l'école. Le coût d'acquisition s'élèverait à environ 2000\$ et un coût récurrent s'ajouterait pour renouveler le matériel nécessaire pour l'utilisation qui expire périodiquement. Étant donné la jeune clientèle de l'école, il est décidé de reconsidérer cette possibilité dans le futur advenant le cas où un enfant serait à risque de développer un évènement cardiaque.*
 - 5.3. Gazon du terrain de soccer (10 minutes)
 - 5.3.1. *L'intervention pour la zone gazonnée est toujours à l'étude. Mme Boivin nous informe qu'une subvention du ministère de 25,000\$ est offerte pour un projet d'embellissement de la cour d'école. Ce projet doit prendre place sur la propriété de l'école. La date limite pour la CSMB de présenter le projet au Ministère était le 30 octobre. Mme Boivin nous présente diverses options provisoires de modules de jeux retenus par l'équipe de travail. Cette équipe est composée de membres du service de garde et d'enseignants. L'échéancier souhaité pour la réalisation des travaux est l'été 2018.*
 - 5.4. Rue Jasper (10 minutes)
 - 5.4.1. *Mme Boivin nous informe qu'une nouvelle rencontre a eu lieu entre la ville de Mont Royal, des représentants de la CSMB et la direction. a eu lieu Le but de la rencontre était de discuter des éléments à prévoir au contrat et des plans. La direction s'implique également dans les travaux de planification avec la CSMB. de la ville et des coûts à estimer avec l'architecte paysagiste pour le développement de cet espace. Mme Boivin nous montre le projet d'un plan de l'espace Jasper qui comprend le trottoir, une voie cyclable de largeur de 3 m et une plantation d'un îlot de verdure de 1.5 m qui isolera la piste cyclable de la clôture. Des modules de jeux sont également prévus. Le détail des coûts et l'échéancier sont à venir n'est pas encore disponible.*
 - 5.4.2. *La responsabilité de l'entretien et du déneigement de la cour d'école et de l'espace Jasper est clarifié par Mme Boivin. Elle nous rappelle également que la priorité demeure toujours la sécurité des élèves.*



École Saint-Clément-Est Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



5.5. Matériel didactique (5 minutes)

- 5.5.1. Suivi au dernier CÉ : Mme Boivin explique que les cahiers d'études de consonnes et voyelles, (1^{re} année) ont été commandés à la demande des parents qui souhaitent l'utiliser comme exercice à la maison. Toutefois, vue sa nature prévue, Mme Boivin préfère qu'il n'apparaisse plus sur la liste de matériel didactique. (Certains cahiers utilisés par les enfants en 1^{ère} année et présents dans la liste de matériel didactique ne semblent pas se conformer aux Principes de charge aux parents 2017-2018 approuvé par le conseil d'établissement, étant donné que l'élève ne s'en sert pas pour écrire, dessiner ou découper. Mme Boivin nous informe que) **Dorénavant, ces cahiers seront achetés par l'école et gardés en classe.**

Une question d'un membre parent est également soulevée concernant les listes de fournitures scolaires, à l'effet que les montants devraient être indiqués pour la résolution du printemps et pas seulement à la présentation des listes au CÉ de la rentrée. Mme Boivin validera la pratique à mettre en œuvre, sur les frais de reprographie et sur le fait que ces frais ne sont pas associés à la liste du matériel didactique soumise au CE avant le 30 avril. Mme Boivin explique la procédure qui est utilisée pour évaluer les coûts de reprographie et que le coût de cette liste a été présenté lors de la rencontre du CE du 18 septembre. Mme Bordeleau demande s'il est possible d'avoir les prix associés aux listes du matériel didactique au printemps. Mme Boivin validera si les prix doivent être présentés aux listes présentées au printemps. Des difficultés sont soulevées par la direction pour répondre à cette demande.

6. Discussion/points à retenir sur les procès-verbaux des différents comités

6.1. CRPRN (5 minutes)

- 6.1.1. *Mme Diwan nous résume la dernière rencontre. Elle nous explique les modifications apportées aux critères d'inscriptions affectant les zones grises du secteur (ex le secteur Glenmount). Ces terrains appartiennent à la CSDM mais les enfants étaient auparavant autorisés à venir aux écoles Saint Clément Est et Ouest. L'an prochain ces enfants seront redirigés aux écoles de la CSDM. Des exceptions sont prévues pour les élèves en réinscription (déjà admis) mais non pas pour leur fratrie. Ceci représente seulement un petit pourcentage d'élèves pour l'école Saint Clément Est par contre. Les membres du CE sont invités à communiquer avec Mme Diwan si des recommandations sont à faire. Elle les apportera à la prochaine réunion du CRPRN.*

6.2. Fondation (5 minutes)

- 6.2.1. *Le lancement de la campagne de financement a eu lieu le 31 octobre. Des nouveautés sont apportées cette année. Un courriel de nouvelles de la fondation sera envoyé les mercredis.*

6.3. Sous-comité traiteur (10 minutes)

- 6.3.1. *M Young nous partage l'information recueilli lors de ses recherches sur les différents services de traiteur des écoles environnantes. En somme, les coûts moyens sont semblables, par contre certains offrent un plus*



École Saint-Clément-Est Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



grand choix et un délai de commande plus flexible et plus court. Effectivement, dans une école de Laval, il est possible de commander le matin même. Mme Pitre-Gauvin fera un suivi auprès de notre traiteur afin de voir s'il est possible d'améliorer le délai de 10 jours pour commander. Il est aussi considéré d'envoyer un sondage aux parents pour connaître leur opinion sur le service traiteur.

7. Correspondance à l'endroit du conseil d'établissement (5 minutes)
 - 7.1. *Déjà discuté au point 5.5 matériel didactique*
8. Résultats du SÉVI (10 minutes)
 - 8.1. *Présentation du sondage SEVI par M Smith Desbiens. Ce sondage a pour but d'évaluer le sentiment de sécurité des élèves à l'école face à l'intimidation et la violence. Les résultats sont positifs et démontrent une stabilité par rapport à l'année dernière. La direction planifie poursuivre ses travaux avec les élèves pour continuer à prévenir la violence et l'intimidation à l'école et développer le sentiment d'empathie chez les élèves.*
 - 8.2. *Mme Préfontaine quitte la rencontre à 20 :30*
9. Plan de réussite 2017-2018 (approbation) (15 minutes)
 - 9.1. *Approuvé à l'unanimité, sur proposition de M Young qui est appuyé par M Monterrubio avec l'ajout du moyen d'évaluation pour l'objectif no 4*
10. Convention de gestion et de réussite éducative (approbation) (15 minutes)
 - 10.1. *Mme Boivin présente la convention de gestion. Approuvé à l'unanimité, sur proposition de Mme Arsenault qui est appuyé par M Reichenbach.*
11. Proposition de lettre – examens CSMB (5 minutes)
 - 11.1. *Mme Bordeleau présente la lettre proposée. La lettre sera envoyée à M Lauzon par Mme Bordeleau.*
12. Sorties au service de garde et activités intégrées (approbation) (5 minutes)
 - 12.1. *Approuvé à l'unanimité, sur proposition de Mme Diwan qui est appuyé par Mme Noel.*
13. Activités parascolaires (5 minutes)
 - 13.1. *Mme Boivin nous confirme la collaboration de l'école avec l'équipe de Karaté sportif pour offrir des cours de karaté aux élèves qui ont lieu à l'Église après les classes ainsi qu'avec l'équipe de Pro active.*
14. Don du Grand Défi Pierre Lavoie et *Don reçu de Brault et Bouthillier* (approbation) (5 minutes)
 - 14.1. *Mme Boivin nous confirme que ces fonds sont gardés à la CSMB et sont à destination spéciale.*
 - 14.2. *Approuvé à l'unanimité, sur proposition de M Young qui est appuyé par Mme Belfond*
15. Information de la direction (10 minutes)
 - 15.1. *Il n'y a rien à ajouter*



École Saint-Clément-Est
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



16. Information du service de garde (5 minutes)
 - 16.1. *Mme Pitre explique la situation problématique en fin de journée lors de changement de statut d'un élève de dernière minute. Pour des raisons de sécurité, un courriel sera envoyé aux parents pour aviser que la règle du SDG d'aviser 48hrs d'avance pour un changement de statut sera appliquée.*
17. Questions diverses
 - 17.1. Les membres parents sont invités à une formation du CE à la CSMB.
 - 17.2. Un membre parent rapporte que le filet du but de soccer est brisé. Mme Boivin verra au remplacement du filet.
18. Prochaine rencontre : Lundi 4 décembre 2017
19. Levée de l'assemblée à 21h30 sur proposition de Mme Pitre-Gauvin et appuyée par Mme Bordeleau.